



# Atoll Santé

## Protégez votre santé et celle de vos proches



Santé

### ■ Des formules allant de l'indispensable au confort maximum...

#### ■ Formule 100 : La formule de base

Elle rembourse le ticket modérateur\*.

\*C'est la différence entre le remboursement de la sécurité sociale et le tarif de convention.

#### ■ Formule 150 : La formule complète

Elle rembourse le dépassement des honoraires médicaux, ostéopathes, vaccins, pilules contraceptives, opération de la myopie...

#### ■ Formule 200 : La formule confort maximum

Elle intervient pour des actes ou soins médicaux non pris en charge par votre régime obligatoire d'assurance maladie.

### ■ ...et des services en plus !

Vous êtes libéré de tous soucis d'ordre administratifs :

- > Le tiers payant : **Pas d'avance d'argent à faire**, Generali règle directement les professionnels de santé dans toute la France.
- > La télétransmission : **Pas de justificatifs à nous envoyer pour obtenir vos remboursements**. Generali est relié directement à votre organisme d'assurance maladie.
- > L'assistance 24h/24 et 7j/7 avec Europ Assistance : aide ménagère, transport en ambulance, soutien scolaire, personne à domicile, soutien psychologique.

[www.agirpourmasante.com](http://www.agirpourmasante.com)

Un site unique de prévention santé réservé exclusivement aux clients santé de Generali.

- > Des bilans personnalisés par SMS
- > Un médecin pour répondre à vos questions
- > Une encyclopédie médicale accessible...

### ■ Des avantages clés en main... pour rester serein

Quelle que soit la formule choisie :

- > Vous n'avez pas à remplir de questionnaire de santé. Le montant de vos cotisations ne dépend pas de votre état de santé.
- > Vous êtes remboursé immédiatement, sans délai d'attente (sauf en optique et en dentaire à partir de la formule 150).
- > Vous bénéficiez d'une garantie à vie. Votre contrat ne peut pas être résilié même si votre état de santé se dégrade.
- > Vous bénéficiez de remboursements médicaux non pris en charge par la sécurité sociale : chirurgie réfractive, médecines naturelles, implants contraceptifs, vaccins...
- > Vous profitez des avantages tarifaires adaptés à votre situation de famille :
  - 5 % de réduction sur votre cotisation globale pour les couples et les familles monoparentales (quel que soit le nombre d'enfants).
  - Jusqu'à 20 % de réduction sur votre cotisation globale (selon le nombre d'enfants), pour votre famille.

**Augmentez vos remboursements en optique et en dentaire grâce au Bonus Fidélité :**

- > Soit gratuitement au bout de 3 ans ;
- > Soit dès la souscription du contrat (sous conditions tarifaires).

Créé en 1831, le groupe Generali est aujourd'hui le 1<sup>er</sup> assureur vie européen et le 2<sup>ème</sup> assureur généraliste français.

En France, le groupe a réalisé en 2007 un chiffre d'affaires global de 15,5 milliards d'euros et assure plus de 6 millions d'assurés.

